



L'épreuve de commentaire de document historique de l'ENS porte sur un programme tournant chaque année, centré alternativement sur l'histoire ancienne, médiévale ou moderne. Conçu comme large et facile à aborder du point de vue bibliographique, chaque programme se veut formateur en termes de démarche historique et enrichissant au plan de la culture générale. Pour 2020-2021, le programme est intitulé : « L'Etat en France, 1643-1774 ». On trouvera *infra* le texte de cadrage du programme, fourni par la direction de l'ENS.

## Lectures recommandées

Pour l'histoire option comme pour les autres disciplines enseignées en khâgne, il convient d'aborder l'année reposé, mais préparé par des lectures préalables.

La rentrée doit être précédée par une sérieuse prise de contact avec le programme, afin de le baliser dans ses grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. Un manuel qui a fait ses preuves est tout indiqué et doit donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée de l'auteur qui compte) :

**Cornette (Joël), *Absolutisme et Lumières : 1652-1783*, 8<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Hachette, coll. « Carré », 2016.**

Pour bien prendre la mesure du royaume de France à l'époque moderne, il est également conseillé de parcourir un atlas récent : **Boutier (Jean)(dir.), *Atlas de l'histoire de France. La France moderne, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Autrement, rééd. 2008.**

D'autres indications de lecture seront communiquées à la rentrée.

Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU

### TEXTE DE CADRAGE *L'État en France, 1643-1774*

*Pour la session 2021, le jury a choisi de faire porter la question sur la période allant des années 1680 à 1774. Cette chronologie resserrée permet de déloger la séquence menant de la Fronde au règne dit personnel de Louis XIV de la place fondatrice qu'elle occupe habituellement dans une historiographie attachée au récit de la montée en puissance de l'absolutisme. Il s'agit à la place de considérer l'État monarchique des Lumières dans le prolongement de la crise profonde que connaît le régime louis-quatorzien dans les années 1680, marquées par la révocation de l'édit de Nantes, l'engagement dans des conflits de plus en plus longs et coûteux et l'émergence de nouvelles voix critiques.*

*La question invite donc les candidats à considérer l'histoire politique, sociale, économique, religieuse et culturelle de la France de ces années-là au prisme des réformes successives de l'État (au premier rang desquelles la Régence et le système de Law, qui ont fait l'objet de travaux nouveaux). Alors que, pour paraphraser Paul Hazard, les Français qui pensaient comme Bossuet se mettent à penser comme Voltaire, la question qui est posée au XVIII<sup>e</sup> siècle est celle des fondements de la légitimité de l'État monarchique. Quoique sous la pression de l'opposition des Parlements, d'une opinion publique en plein essor, d'une « rébellion » endémique et en butte à une crise fiscale quasi permanente, l'État monarchique se définit désormais par son action dans le domaine de la gouvernementalité, soit un pouvoir portant sur la population et le territoire (police des grains, régulation économique, construction d'infrastructures).*

*Le cadre géographique est celui du royaume de France dans ses limites successives, repoussées au fil des acquisitions et des annexions (depuis celle de Strasbourg en 1681 jusqu'à l'achat de la Corse en 1768), à l'exclusion des colonies d'outre-mer. Les candidats devront cependant avoir quelques connaissances de base sur le contexte européen (Angleterre et Provinces-Unies, notamment) et global plus large, sans lesquelles il est difficile de comprendre certaines évolutions.*

*Quelques grands thèmes seront privilégiés :*

- La notion d'État militaro-fiscal et les pratiques associées*
- La monarchie administrative (le développement de l'appareil d'État et ses limites, dynamiques persistantes de collaboration avec les corps privilégiés)*
- L'économie politique et la régulation de l'économie*
- La réflexion théorique sur l'État et les savoirs d'État*
- La cour (comme institution politique, sociale et culturelle) et les représentations, y compris visuelles, du pouvoir royal*
- Les contestations, résistances et révoltes, sous toutes leurs formes (conflits de pouvoirs et de compétences, dissidence religieuse, écrits contestataires, contrebande)*